



Inona no vaovao eto Anosizato
Quoi de neuf à Andrefana ?

Chères amies, chers amis de l'AFEM,

Depuis l'envoi de notre rapport d'activités en novembre 2020, Madagascar vit, comme tous les pays du monde, avec le présence inquiétante du covid 19. De notre côté le comité de l'AFEM poursuit son travail conformément à notre statut :

Article Premier – Personnalité

Sous le nom d'**Association des Amis des Familles et Ecoles à Madagascar (AFEM)**, il existe une association au sens des articles 60 et suivants du code civil suisse. L'AFEM est neutre sur le plan politique et confessionnel.

Article 2 – But

L'AFEM a pour objet d'apporter un soutien aux enfants nécessiteux et à leurs familles présentés par nos partenaires locaux (le comité NSAM) sous forme de participation financière aux :

- a) Ecole
 - frais de scolarité pour les Elèves Accompagnés (EA)
 - visites médicales de début et de fin d'année (EA)
 - visites dentaires de début d'année (EA)
 - frais médicaux et dentaires légers (EA)
 - collation matinale offerte à tous les élèves de l'école primaire publique d'Anosizato Andrefana
- b) Famille
 - frais médicaux légers pour d'autres personnes que des élèves accompagnés
 - cas médicaux lourds pour une durée limitée et en fonction des disponibilités budgétaires.

Article 4 – Des ressources

Les moyens nécessaires proviendront :

- de dons individuels ou accordés par des corporations publiques ou des organisations privées,
- de legs.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Pour l'année scolaire 2020- 2021 vos dons permettent de soutenir 75 Elèves accompagnés (EA) répartis comme suit :

◇ EPP Anosizato Andrefana :	25 EA dont 10 nouveaux
◇ EPP Antandrokomby :	25 EA dont 14 nouveaux
◇ CEG Anosizato Andrefana :	17 EA dont 5 nouveaux
◇ Lycée Anosizato Andrefana :	6 EA dont 1 nouveau
◇ Lycée Technique Professionnel Soavina :	2 EA

Comme le 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2020 - 2021 a été axé principalement sur la remise à niveau / rattrapage des élèves, après la fermeture des écoles pour Covid-19, **la cuisson du Koba Tsinjo** n'a recommencé, dans le respect des mesures de protection, que le 18 janvier 2021 à l'Ecole Publique d'Anosizato Andrefana.





Avotriniaina

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



Vos dons sont également affectés au financement des **soins ambulatoires** ou **hospitaliers**, dont le nombre de situations prises en charge de septembre 2020 à février 2021 est de 62, alors que pour l'année 2019-2020 ils n'étaient que 54 à cause de l'arrêt de toutes les activités dû au confinement.

On compte, entre autres, déjà **13 hernies gauches, droites ou bilatérales**

qui affectent de très jeunes garçons, 7 tuberculoses.

Selon les informations que nous transmettent régulièrement nos collaboratrices : à ce jour, aucun malade souffrant du covid-19 n'a été pris en charge par NSAM.

Les Malgaches pourront-ils se faire vacciner contre le Covid-19 ?

Alors que les premières campagnes se mettent en place à travers le monde, les dirigeants de la Grande Ile se distinguent par leur scepticisme à l'égard de la vaccination. « *Nous attendons de voir l'efficacité du vaccin dans les pays qui l'utiliseront en premier* », a justifié la porte-parole du gouvernement. « *En attendant, Madagascar est ravie d'avoir un remède traditionnel pour prévenir un état d'aggravation du coronavirus et en guérir.* »

Le remède traditionnel en question, le CVO +, est un mélange à base de plantes endémiques comme l'artémisia et le ravintsara. Lancée par la présidence – comme la boisson Covid Organics il y a plusieurs mois –, la formule s'ingère en gélules. Le remède est largement distribué dans tout le pays à travers le réseau national de pharmacies et les centres de santé de base. Pourtant, aucune étude scientifique ne vient étayer son efficacité thérapeutique.

(Le Monde Afrique - 15.12.2020)

Ce même article du Monde souligne une inquiétude, (que nous ont également partagée nos amis malgaches) à propos d'une gestion opaque des aides reçues :

« Pour le moment, il n'est pas dit que la stratégie sanitaire de Madagascar repose entièrement sur ce traitement. Mais les bailleurs de fonds s'inquiètent d'autant plus que le pays a été épinglé pour la gestion opaque des aides allouées pour pallier la crise économique provoquée par l'épidémie ».

Notre budget 2020 – 2021

La Présidente de NSAM, Bakoly Rafaralahisoa, nous a informés le 13 novembre 2020 que les budgets tiennent compte de l'augmentation du coût de la vie générée principalement par la dépréciation de l'Ariary de 11,4%, par rapport à l'Euro, du 01 janvier 2020.



École

MGA 39'398'250 CHF 9'885

Famille

MGA 94'985'009 CHF 23'831

Fonctionnement de l'AFEM

CHF 3'725

(Frais d'impression, postaux et déplacement à Madagascar)

Budget 2020-2021 arrondi sans imprévus CHF 38'000

Les membres du comité de l'AFEM travaillent bénévolement,

c'est pourquoi nos frais de fonctionnement ne dépassent pas 10% du budget.

Pour les 6 premiers mois de notre exercice comptable (1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021), nous avons reçu 31 dons soit CHF 24'000, dont un versement qui couvre plus de 50% de notre budget annuel.

*Merci à vous toutes et tous pour votre aide,
soyez assurés que NSAM fait le meilleur usage
possible de votre soutien.*

Pour le comité de l'AFEM

AFEM c/o Christian Grosclaude
christian.grosclaude@gmail.com

CCP 12-295871-4

Route de Suisse 99, 1290 Versoix
IBAN CH43 0900 0000 1729 5871 4